

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

LES IMPÉRATRICES ROMAINES

Opprimées, rebelles, émancipées

Pierre Forni

ellipses

CHAPITRE 1

LIVIE, LA PREMIÈRE IMPÉRATRICE, UN « *ULYSSE EN JUPON* »

Rome, 30 janvier 58 avant J.-C. Alors que Livia Drusilla voit le jour dans le palais des Claudii, la République romaine vit depuis plusieurs décennies dans un chaos politique permanent. Tandis que le nourrisson entravé dans ses langes pousse ses premiers cris, Jules César, 42 ans, gagne la Gaule. Commencée comme une simple opération de police, sa mission s'achèvera huit ans plus tard par la conquête de la totalité des Gaules. La même année, Cicéron, 48 ans, menacé de mort par le tribun de la plèbe Clodius Pulcher quitte précipitamment Rome. Né la même année que le célèbre orateur, le Grand Pompée, le plus illustre des Romains, s'est retiré avec sa jeune épouse Julie dans sa villa d'Albe. La jeune mariée n'est autre que la propre fille de Jules César.

Comme pour tous les sujets féminins de la haute aristocratie, la destinée de la petite Livie est toute tracée : servir les intérêts de la *gens** Claudia en épousant l'héritier d'une autre grande famille et, à travers ses enfants, perpétuer le renom des Claudii. Dans ces mêmes années, les membres d'une autre *gens*, celle des Julii, occupe depuis quelque temps une place croissante sur la scène politique romaine. Avant de jeter les bases d'un nouveau régime et de fonder la première dynastie impériale, ces deux clans, tantôt ennemis, tantôt alliés, ont affronté de nombreux périls. Pour comprendre comment la petite fille qui vient de naître dans le palais des Claude est devenue la première impératrice de l'histoire romaine, il faut remonter à l'origine de ces deux puissantes familles.

LA MORGUE DES PREMIERS CLAUDII

Cinq ans après la chute du dernier roi de Rome, Tarquin le Superbe, le fondateur de la dynastie, Attus Clausus et 5 000 de ses clients quittèrent la Sabine vers 504 avant J.-C. pour s'installer à Rome. Ravis de cette opportunité, les sénateurs romains accueillirent Attus Clausus à bras ouverts, lui offrirent des terres et un siège de sénateur. Clausus choisit un nouveau nom, Appius Claudius Sabinus, que ses nombreux descendants allaient fièrement porter durant cinq siècles. Tite-Live, auteur d'une monumentale *Histoire romaine* a peu de sympathie pour les premiers ancêtres de Livie. Fier et injuste, selon les mots de Jacques Tailhié, le fondateur de la dynastie était devenu en quelques mois le plus acharné défenseur de l'oligarchie.

Si les patriciens depuis la chute de la royauté s'étaient considérablement enrichis, de nombreux plébéiens, engagés dans les guerres de la jeune République, croulaient sous les dettes. Las d'être soumis à la loi patricienne qui autorisait les créanciers à réduire leurs débiteurs en esclavage, le peuple se retira sur l'Aventin. Privés d'armée, d'artisans et de paysans, les patriciens, au grand dam d'Appius Claudius, rendirent les armes. En 493 la *Lex Sacrata*, la loi sacrée des plébéiens, accorda enfin quelques droits au peuple romain : « *Les conditions auxquelles on s'arrêta, écrit Tite-Live, furent que le peuple aurait ses magistrats à lui, que ces magistrats seraient inviolables, qu'ils le défendraient contre les consuls et que nul patricien ne pourrait obtenir cette magistrature. On créa donc deux tribuns du peuple* ».

Plus intransigeant encore que son père, Appius Claudius Crassus, se comporta d'emblée comme un ennemi juré du peuple. Lassée de son comportement despotique la plèbe fit à nouveau sécession. À l'issue d'une violente crise institutionnelle, elle obtint enfin la validation d'un premier corpus de lois écrites, la Loi des douze tables*. Dans les faits, la restauration républicaine profita surtout aux patriciens et aux plébéiens les plus riches qui allaient bientôt intégrer le Sénat et constituer une nouvelle aristocratie. Cette évolution sociale ne mit pas fin aux conflits. Pauvres et nantis continuèrent à s'affronter violemment.

UNE FAMILLE PUISSANTE

Vingt-huit consulats, cinq dictatures, sept censures, six triomphes, deux ovations*. C'est ainsi qu'au début de la biographie de Tibère Suétone résume le *cursus honorum* des Claudii. L'auteur de la *Vies des Douze Césars* ponctue néanmoins ce palmarès prestigieux d'un commentaire peu amène : « *Il est (...) de notoriété publique, écrit-il, que (...) les Claudii furent toujours partisans de l'aristocratie, défenseurs exclusifs de la puissance et de la dignité des patriciens, et [qu'ils] se montrèrent tellement orgueilleux et violents envers le peuple, que, même sous le poids d'une accusation capitale, aucun ne consentit à paraître devant lui en habit de suppliant, ni à s'abaisser aux moindres prières* ». En dépit de ses réticences, l'historien donne toutefois crédit à quelques membres de cette orgueilleuse lignée. L'un des plus fameux s'appelait Appius Claudius Caecus (l'aveugle). Homme d'action attentif aux désirs populaires selon Diodore de Sicile, ce censeur* deux fois consul « *bouleversa bon nombre d'antiques coutumes* » sans se préoccuper des réactions du Sénat. Rome lui devait son premier aqueduc, l'*Aqua Appia* et la célèbre *via Appia*, route pavée reliant Rome à Capoue. Poète, grammairien, législateur, il se battit pour faire entrer au Sénat des fils d'affranchis ou pour inscrire les *humiles*, les citoyens pauvres, dans toutes les tribus. Deux de ses fils, Publius Claudius Pulcher (le beau) et Tiberius Claudius Nero, (le noir) engendreront à leur tour une nombreuse descendance. Le premier donnera cinq générations de consuls à la République, le second quatre *principes** à l'Empire.

LES FÊLURES DE LA RÉPUBLIQUE

Les graves problèmes intérieurs auxquels la République faisait face n'entravaient pas son insatiable appétit de conquête. Après avoir étendu sa domination sur toute la péninsule italienne, Rome affronta l'Empire carthaginois. Une première guerre menée de 264 à 241 avant J.-C lui permit d'arracher la Sicile, la Corse et la Sardaigne aux Puniqes, une seconde, au cours de laquelle s'illustrèrent Hannibal* et Scipion l'Africain*, d'affaiblir définitivement sa rivale en la privant de sa flotte et de ses éléphants. Appliquant à la lettre le célèbre mot d'ordre de Caton l'Ancien*, « *Delenda est Carthago* »

(*Il faut détruire Carthage*), Scipion Émilien* donna le coup de grâce au vieil empire en détruisant Carthage après trois années de siège. En 146 avant J.-C., il ordonna de raser la ville jusqu'à ses fondations. Si elles enrichirent à nouveau les élites romaines, la chute de Carthage et les conquêtes romaines en Méditerranée eurent un effet exactement inverse sur la situation économique des petits propriétaires terriens qui constituaient la majorité de sa population. En peu d'années, la *nobilitas* se constitua d'immenses propriétés au détriment du domaine public. Incapables de résister à la concurrence déloyale mise en place par les grands latifundiaires qui disposaient désormais d'une main-d'œuvre servile inépuisable, appauvris par les importations de blé sicilien, les paysans libres ruinés gagnèrent en grand nombre la capitale où ils formèrent bientôt une masse éruptive et manipulable de prolétaires.

Conscient de la gravité de la situation, un tribun de la plèbe éclairé, Tiberius Sempronius Gracchus, petit-fils de Scipion l'Africain, tenta de faire passer une importante réforme agraire, la loi Sempronia, qui limitait considérablement l'occupation du domaine public et organisait la redistribution des terres au profit des citoyens pauvres. Cette mesure de salut public provoqua immédiatement une violente réaction de la classe sénatoriale qui massacra Tiberius Gracchus et 300 de ses partisans. Dix ans plus tard le frère du tribun assassiné, Caius Sempronius Gracchus et son collègue Fulvius, qui tentaient de relancer la loi agraire, furent éliminés à leur tour avec 3 000 des leurs. Ce second meurtre scella le destin de la République. Désormais *optimates* et *populares*, définitivement irréconciliables, allaient régler leurs différends les armes à la main entraînant dans leur sillage sanglant les *gentes* patriciennes et plébéiennes, la plèbe souvent versatile et un grand nombre de politiciens ambitieux.

QUID DE LA GENS JULIA ?

La *gens* Julia avait beau descendre de Vénus, elle n'avait jamais inspiré les poètes épiques qui réservaient leurs éloges à des familles beaucoup plus titrées. Même s'ils avaient offert plusieurs consuls à la République, les Julii n'étaient pas considérés à l'égal des grandes familles patriciennes telles que celles des Claudii, des Corneliï ou autres Aemiliï. Le père du futur dictateur,

Caius Julius César n'atteignit que la préture*. Évoquant ce personnage, Pline l'Ancien se contente de rapporter qu'il mourut subitement en mettant ses chaussures. En 84 avant J.-C., Jules César a 15 ans. Il se retrouve orphelin et si désargenté qu'il doit vivre dans une modeste maison du quartier mal famé de Subure. Impossible de compter sur son oncle paternel, Sextus Julius César. Le consul de 91 est mort durant la guerre sociale* tout aussi prématurément que son frère Caius. Sans appui paternel, l'adolescent ne peut compter que sur les femmes de sa lignée : sa mère Aurelia Cotta, membre d'une vieille famille plébéienne ou sa tante Julia, épouse de Caius Marius, issu de l'ordre équestre, sans ancêtres sénateurs, homme « *grossier et rude* », selon l'historien Velleius Paterculus, « *mais d'une vertu irréprochable; aussi remarquable à la guerre que détestable pendant la paix, (...) affamé de gloire, insatiable, emporté, toujours agité* ».

Après avoir servi sous les ordres de Scipion Émilien, l'oncle Marius avait été tribun de la plèbe, consul en 107 avant de participer à la guerre de Jugurtha* et d'écraser en Gaule les Cimbres* et les Teutons*. Même si la République l'avait gratifié d'un somptueux triomphe en 104 avant J.-C., toute la gloire était revenue à son légat, un jeune patricien ambitieux, Lucius Cornelius Sylla, qui avait réussi à capturer le rebelle numide. Depuis cette date, outre la jalousie, tout séparait les deux hommes. Sylla était devenu le champion des *optimates* et du Sénat, Marius, qui défendait les droits de la plèbe et des peuples de la péninsule, celui des *populares*. Par conviction et par calcul, César encore adolescent épousa le parti marianiste, et, en 84 avant J.-C., Cornelia, la fille de Lucius Cornelius Cinna, l'un des chefs du parti populaire.

SYLLA ET LE TRIOMPHE DES OPTIMATES

Quatre ans avant le mariage de César, Sylla devenu consul s'était attaqué aux projets « démocratiques » de Marius. Une lutte féroce, ponctuée d'assassinats et de combats de rue s'était engagée entre les deux partis. Dans un premier temps Sylla avait dû quitter Rome pour chercher refuge auprès de ses troupes. Revenu en force, il avait contraint Marius à s'enfuir à son tour en Afrique.

L'année 87 avant J.-C. amena au consulat deux magistrats antagonistes, Cnaeus Octavius, représentant du parti aristocratique et Lucius Cornelius Cinna, le plus ardent des marianistes. Cette situation explosive se transforma bientôt en une guerre civile atroce à laquelle la mort soudaine de Marius ne mit aucun terme. En 86 avant J.-C. Cinna reprit le flambeau et continua à terroriser la noblesse. Tandis que Sylla menait de rudes combats en Orient contre le roi Mithridate VI*, ennemi juré des Romains, les marianistes décimaient ses partisans. Le consul Cnaeus Octavius, Publius Licinius Crassus*, père de Crassus, futur financier de Jules César, l'orateur Marc Antoine, grand-père du célèbre compagnon de Cléopâtre, payèrent de leur vie leur fidélité à Sylla. Informé de la situation, le généralissime bouillait de rage et d'impatience. Au printemps 83, sitôt après avoir signé une paix avantageuse avec le roi du Pont, il décida de rentrer en Italie. Retour terrible et spectaculaire. Traversant l'Adriatique à la tête d'une flotte de 1 200 navires à bord desquels avaient pris place ses vétérans, il bouscula les troupes de son rival qu'il défit en 82 avant J.-C. à Sacriportus et lors de la bataille de la porte Colline. Cette bataille décisive lui livra Rome et le pouvoir. Il l'affermi aussitôt en faisant mettre à mort ses prisonniers. Ayant rassemblé 6 000 soldats marianistes dans le cirque Flaminius, il convoqua, comme il est d'usage en temps de guerre, les sénateurs dans le temple de la déesse Bellone* situé à proximité. Plutarque décrit ainsi la suite des événements: « [Sylla] commençait à parler aux sénateurs, lorsque des soldats qui avaient reçu ses ordres, tombant sur ces six mille prisonniers, les massacrèrent. Les cris de tant de malheureux, qu'on égorgeait à la fois dans un si petit espace, devaient s'entendre au loin. Les sénateurs en furent effrayés; et Sylla, continuant à leur parler avec le même sang-froid et le même air de visage, leur dit de n'être attentifs qu'à son discours, et de ne pas s'occuper de ce qui se passait au-dehors ». Le général ne se contenta pas de ce bain de sang fratricide. Dans les mois qui suivirent, il poursuivit de sa haine les marianistes survivants. Chaque jour, il établissait des listes de citoyens – chevaliers ou sénateurs – que tout un chacun, y compris les esclaves, était autorisé à éliminer. Contre la tête des proscrits – quatre-vingt-dix sénateurs, quinze consulaires et deux mille six cents chevaliers selon Appien – les chasseurs de primes recevaient une importante récompense, le dictateur faisant de son côté main basse

sur les biens des riches marianistes. Devant l'ampleur des proscriptions, la peur finit par gagner son propre camp. « *Un jeune Romain, nommé Caius Métellus* », rapporte Plutarque, « *osa lui demander en plein sénat quel serait enfin le terme de tant de maux, et jusqu'où il se proposait de les pousser, afin qu'on sût au moins quand on n'aurait plus à en craindre de nouveaux. "Nous ne vous demandons pas, ajouta-t-il; de sauver ceux que vous avez destinés à la mort, mais de tirer de l'incertitude ceux que vous avez résolu de sauver"* ». Loin de le rassurer Sylla se contenta de lui répondre qu'il ne savait pas encore ceux qu'il laisserait vivre.

Durant les deux années qui suivirent, le dictateur prit une série de mesures destinées à renforcer l'oligarchie, à réduire le pouvoir des tribuns de la plèbe et à affaiblir l'ordre équestre qu'il dépouilla de certaines de ses prérogatives au profit des Pères Conscrits (les sénateurs). Estimant sa mission achevée, à la surprise de tous, il abdiqua la dictature en juin 81 avant J.-C. Élu consul pour la seconde fois en 80, Sylla se retira de la vie politique à l'issue de son mandat. La mort le cueillit dans sa villa de Pouzzoles un an plus tard, en 78 avant J.-C.

JULES CÉSAR : L'ÉCLOSION DU DERNIER BOURGEON DE LA GENS JULIA

Au XIX^e siècle, César aurait fait figure de dandy. Dans la Rome patricienne et conformiste ce personnage, beau, aiguisé, prodigue et impécunieux, détonnait autant qu'à son époque le scandaleux lord Byron. Cicéron et Suétone évoquent son physique avantageux qui lui vaudra de nombreuses aventures amoureuses. « *Il avait (...) la taille haute, le teint blanc (...), le visage un peu trop plein, les yeux noirs et vifs* ». Raffiné, il prenait un soin extrême de sa personne. « *Il ne se bornait pas à se faire tondre et raser de près* » écrit Suétone, « *il se faisait encore épiler* ». On trouve suspecte sa façon de se gratter la tête avec un seul doigt ou celle d'ajuster sa ceinture de manière « *fort lâche* », pratiques familières aux efféminés. Il aime les perles, collectionne les tableaux de maîtres et les objets d'art. Jeune homme charmant, il écrit de petits opuscules dès sa prime jeunesse. Suétone cite un « *Éloge d'Hercule* », une tragédie « *d'Œdipe* »

et un « *Recueil de mots remarquables* ». Il parle avec facilité. Ce don qu'il perfectionnera auprès d'un célèbre maître de rhétorique, lui permettra plus tard d'haranguer avec aisance et conviction ses rudes légionnaires. « *Il parlait (...) avec une voix pénétrante, écrit Suétone, des mouvements et des gestes pleins de feu, mais non sans grâce* ». Cicéron, le plus grand orateur du siècle, admire ce beau parleur. « *Il a une éloquence brillante, écrit-il, et qui ne sent pas le moins du monde le métier, une éloquence à laquelle sa voix, son geste, sa beauté physique aussi donnent une certaine magnificence et comme un air de grande race* ». Grand seigneur croulant sous les dettes, il fait souvent preuve de courage voire de témérité. Il n'a pas vingt ans lorsqu'il refuse effrontément d'obéir à Sylla qui lui avait intimé l'ordre de répudier sa jeune épouse Cornelia. « *Il fallut* », explique Suétone, « *que les Vestales, et Mamercus Aemilius, [gendre de Sylla] avec Aurelius Cotta, [oncle maternel de César], ses parents et ses alliés se réunissent pour obtenir son pardon. Il est bien établi que Sylla le refusa longtemps aux prières de ses meilleurs amis et des hommes les plus éminents, et que, vaincu par leur persévérance, il s'écria (...): " Eh bien, vous l'emportez, soyez satisfaits; mais sachez que celui dont la vie vous est si chère écrasera un jour le parti de la noblesse, que nous avons défendu ensemble; car il y a dans César plus d'un Marius"* ». Avant que le dictateur ne changeât d'avis, César gagna discrètement l'Asie où il intégra l'état-major du préteur Marcus Thermus, préteur que Sylla avait chargé de réduire les derniers partisans de Mithridate.

CÉSAR, ÉTOILE MONTANTE DES POPULARES

La disparition de Marius à 71 ans en 86 avant J.-C., celle de Sylla alors âgé de 60 ans en 78, favorisèrent l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes d'action prêts à tout pour s'emparer du pouvoir. Tantôt alliés, tantôt ennemis, ces personnalités hors normes allaient désormais occuper le devant de la scène. Pompée, 28 ans, qui a reçu une éducation essentiellement militaire a rallié Sylla cinq ans plus tôt et a déjà été gratifié d'un triomphe en 79. Cicéron, 28 ans, est un *homo novus*^{*}, un homme nouveau, qu'un beau mariage avec l'héritière d'une *gens* plébéienne en